

C'est entouré des membres du Conseil d'administration que Jean-François Amadou, directeur général, a présenté jeudi 17 janvier les vœux de l' EPD (Etablissement Public Départemental) de Clairvivre. L'année 2018 qui s'est clôturée, a connu des moments très particuliers, voire d'une grande tristesse avec la perte de trois employés connus de tous et appréciés à divers titres. "Ils sont partis trop vite, trop tôt et dans des conditions qui ont marqué" dit-il. Par contre, le plus encourageant de ces moments aura été sans aucun doute, le redressement financier du CRP (Centre de rééducation professionnelle)... "Certes, rien n'est acquis, et l'EPD doit sans cesse effectuer sa promotion de la qualité de son accompagnement auprès des personnes handicapées. Comme le dit le proverbe
L'argent ne fait pas le bonheur
, mais il contribue singulièrement à nous rassurer, quant à la pérennité du CRP".

Le moment le plus concret de cette année 2018 a été la mise en route simultanée de l'accueil de jour au FH (Foyer d'Hébergement), et l'acquisition, chez le notaire, du don fait par la commune d'Excideuil, un terrain qui va servir à la construction du Foyer externalisé. Le moment le plus remarquable, c'est la capacité d'adaptation de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail), qui a vu son équipe d'encadrement et les travailleurs évoluer, tant dans son organisation interne, que dans la mise en œuvre de nouveaux ateliers. Là également, les résultats financiers fluctuent favorablement, même si certains postes de moniteurs d'atelier sont toujours payés sur le budget commercial de l'ESAT.

Le plus créatif de ces moments, c'est la possibilité pour Clairvivre, d'exporter son savoir-faire pour l'exercer au plus près des besoins de la population. Ainsi, le SAMSAH (Service d'accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) a ouvert une antenne à **Terrasson** , et le SAVS a vu le jour, par redéploiement de moyens au 1er Septembre 2018. Tous ces moments se sont déroulés en 2018, mais ils n'ont pu se concrétiser, que parce que les services transversaux se sont investis et ont contribué à leur réalisation.

L'année 2019 devrait se dérouler dans la continuité de 2018, puisque c'est déjà la seconde année du Contrat Pulsionnel d'Objectif et de Moyens (CPOM). Financièrement, la situation du bilan de l'EPD est bonne. Grâce aux bons résultats du CRP, on pourra reconstituer la réserve de compensation qui a permis de supporter sans trop d'encombres le déficit de l'année 2017. De même, les résultats du FH autorisent à entamer les travaux avec une meilleure aisance. Quant à l'ESAT, il connaît une stabilité financière qui est à mettre au crédit de l'ensemble des équipes, malgré une dotation sur le budget social, qui est à l'identique d'une année sur l'autre.



Sur le plan humain, l'EPD a pu conserver le même nombre de postes et entamer des requalifications professionnelles, pour répondre aux nouveaux besoins des services, dans le cadre des évolutions exposées dans le projet institutionnel. Ces adaptations de postes sont envisageables qu'à moyens constants. Ainsi, le directeur a remercié les professionnels qui ont accepté une remise en cause de leurs fonctions, leur permettant à terme de gravir quelques marches de l'escalier social. L'audit effectué sur la partie restauration va voir les recommandations, que l'EPD a retenues, être mises en œuvre pour certaines d'entre elles, dès cette année. Cette évolution de la restauration, doit s'effectuer en concertation avec les professionnels concernés.

Les projets pour 2019 sont multiples, variés et montrent le dynamisme qui anime la grande majorité des professionnels de cette maison. N'en citant que quelques-uns, un partenariat est développé avec les "Papillons blancs" de Bergerac, et l'Association Althéa de Sarlat, concernant la création d'une plate-forme, visant à maintenir et développer l'emploi en milieu ordinaire, à destination des personnes présentant une RQTH (reconnaissance qualité de travailleur handicapé).

Au cours de cette année, les premiers coups de pioche seront donnés pour édifier le FH extra-muros à Excideuil. Les travaux d'adaptation concernant le Foyer de Vie commenceront

également cette année. L'externalisation d'une pré-orientation à Boulazac a pris du retard, le directeur de l'EPD espère que le Grand Périgueux saura tenir les délais indiqués. A défaut, l'EPD cherchera d'autres solutions. L'ouverture de la boutique de l'ESAT est imminente, même si certains aménagements doivent encore être réalisés. La montée en puissance du SAVS et de l'accueil de jour doit se concrétiser dès le début de cette année. Cette liste n'est pas exhaustive, car souvent la vie, les impératifs qu'ils soient réglementaires ou liés à l'actualité viennent perturber l'ordre établi, c'est aussi de pouvoir faire face en toutes circonstances.

Puis, avant de terminer, le directeur a formulé des vœux particuliers à l'attention des stagiaires du CRP, qui en acceptant de venir à Clairvivre, ont mis entre parenthèses leur confort de vie, pour se qualifier dans l'objectif de retrouver un emploi, et ainsi regagner une existence sociale. De même, les travailleurs de l'ESAT qui méritent toute l'attention, et les remerciements, car les travaux qu'ils effectuent sont parfois difficiles, et leur demandent beaucoup d'application. Quant aux personnels, la force d'une institution, c'est certes ces murs, classés patrimoine du XXe siècle, son histoire importante, le roman d'Hervé Brunaux le montre bien, mais c'est surtout ses personnels qui créent sa richesse.

Et en conclusion, il ne pouvait terminer sans évoquer l'accueil des réfugiés, exprimant à tous, les remerciements pour leur accueil, leur patience, et tout simplement, pour l'humanité dont chacun d'entre eux a fait preuve.

- EPD - Etablissement Public Départemental / CPR - Centre de Rééducation Professionnel / FH - Foyer d'Hébergement / ESAT - Etablissement Social d'Aide par le Travail (Bertran de Born) / SAMSAH - Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés / SAVS - Services d'Accompagnement à la Vie Sociale / CPOM - Contrat Pulsionnel d'Objectif et de Moyens / RQTH - Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

- Photo 1 : Le directeur de l'EPD, Jean-François Amadou, présente ses voeux à l'assistance (photo 2)